



Fary : « La France n'est foncièrement pas antiraciste »



Beitrag: <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-7h50/l-invite-de-7h50-30-juin-2020>

Format: Interview • **Dauer:** 10:07 Min.

Quelle: France Inter

Sendetermin: 30.06.2020 • **Verfügbarkeit:** unbegrenzt

Sendereihe: L'invité de 7h50

Schlagnote: marches antiracistes / violences policières / délit de faciès / George Floyd / Adama Traoré / passé colonial / déboulonnage de statues

Sprachniveau: B2–C1 (GER)

Sprache: Französisch (Frankreich)



Une fresque représentant Adama Traoré et George Floyd été inaugurée en juin dernier à Stains (Seine-Saint-Denis). Adama Traoré, un Français d'origine maliennne, est décédé en 2016 à la suite d'une interpellation musclée en banlieue parisienne. L'Afro-Américain George Floyd a été tué le 25 mai 2020 par un policier de Minneapolis, aux États-Unis. | Photo : Getty Images

Inhalt: Im Interview mit dem Radiosender France Inter erzählt der französische Komiker Fary, dessen Eltern von den Kapverdischen Inseln stammen, von seinem neuen Kinofilm „Tout simplement noir“, einer beißenden Komödie über Rassismus im französischen Establishment. Vor diesem Hintergrund spricht er über die aktuelle Debatte um Rassismus in den Reihen der Polizei, die in Frankreich durch den Tod von George Floyd neu entfacht wurde. Ferner äußert er sich zu der Frage, ob Statuen zu Ehren historischer Figuren, die in der Kolonialzeit Befürworter der Sklaverei waren, aus dem öffentlichen Raum verbannt werden sollten.

Avant l'écoute

1. Racisme, violences policières et symboles du passé colonial

Le 25 mai dernier aux États-Unis, la mort de George Floyd, un Afro-Américain de 46 ans assassiné par un policier blanc, a provoqué une vague d'indignation mondiale. En France notamment, des manifestations contre les violences policières ont relancé le débat sur le racisme au sein de la police, et plus généralement dans la société française. Au-delà de ce débat se pose aussi la question de la place des statues et autres symboles du passé colonial dans l'espace public.

A. Observez ces trois photos illustrant le débat actuel puis complétez leurs légendes à l'aide des expressions suivantes. Attention, dans certains cas, à l'accord du verbe.

déboulonner une statue • manifestation / marche antiraciste • débaptiser les rues



a) Plutôt que de _____ dont les noms sont en lien avec la traite des Noirs, la ville de Bordeaux a récemment apposé des plaques explicatives.



b) 20 000 personnes se sont rassemblées devant le tribunal de Paris lors d'une _____ pour alerter sur les violences policières, le 2 juin 2020.



c) Le 30 juin 2020, la ville de Gand, en Belgique,

_____ à l'effigie du roi belge Léopold II, qui lança en 1885 la colonisation du Congo. Le buste a été vandalisé début juin dans le contexte du mouvement mondial contre le racisme et les violences policières. | Photos : Getty Images

- I Concernant le débat sur le racisme au sein de la police et plus généralement dans la société française, Fary...
- a) attend une remise en question de la part des hommes politiques.
 - b) réclame un dialogue ouvert sur le sujet.
 - c) reconnaît que des progrès ont été faits ces dernières années.
 - d) se félicite du fait qu'en tant qu'humoriste, il peut faire avancer les choses et faire entendre sa voix.
- J Quant aux statues et noms de rue en lien avec le passé colonial et la traite des Noirs, Fary estime que/qu'...
- a) les déboulonner ou les débaptiser ne servira pas la cause des minorités ethniques.
 - b) il faut les déboulonner ou les débaptiser car ce sont des symboles puissants.
 - c) il faut les déboulonner ou les débaptiser pour effacer l'Histoire.
 - d) les déboulonner ou les débaptiser fait partie des mesures nécessaires pour combattre le racisme.

Après l'écoute

3. Discussion / débat

Faut-il retirer / remplacer les figures et symboles controversés de l'histoire coloniale dans l'espace public ?

a)



Jean-Baptiste Colbert (1619 – 1683) est-il indéboulonnable ? La statue à l'effigie du ministre de Louis XIV trône devant l'Assemblée nationale, à Paris. Colbert a supervisé la rédaction du Code noir, ordonnance promulguée en 1685 qui encadra notamment les relations « maître-esclave » dans les colonies françaises d'Amérique. Ce texte légitima les châtiments corporels à l'égard des esclaves fugitifs. | Photo : Getty Images

Depuis la mort de George Floyd, des militants antiracistes réclament le déboulonnage de statues rendant hommage à des figures historiques liées la colonisation et l'esclavage. Dans la même veine, ces militants veulent que les rues portant le nom de ces personnages illustres soient renommées.

Face à ces revendications, comment gérer le lourd héritage du passé colonial ? Retirer certaines statues de l'espace public ou renommer des rues, est-ce une solution pour lutter contre le racisme ? Justifiez votre opinion.